La Question des Salaires

DANS LE TEXTILE DE ROUBAIX - TOURCOING

La proposition de l'Union des Syndicats libres de Roubaix-Tourcoing aux membres de la Commission Intersyndicale.

Nous avons publié hier la lettre adressée le 26 mai par M. Louis Blain, secrétaire de l'Union des Syndicats libres de Roubaix-Tourcoing, aux membres de la Commission Intersyndicale, place Fosse-aux-Chênes, à Roubaix, au nom de son groupement. Cette lettre contenait une proposition que nous avons indiquée et dont nous reproduisons aujourd'hui les termes :

Au sujet des modifications de salaires qui pourraient intervenir, nous vous serions reconnaissants, Messieurs, de prendre en considération une proposition d'entente pour déterminer de façon mathématique par un barème la mesure dans laquelle pourrait se faire à l'avenir ces hausses ou ces baisses de salaires en conformité avec le coefficient établi par la Commission officielle du coût de la vie. Cet accord aurait une durée définie et serait renouvelable.

Cette échelle une fois établie aurait le grand avantage d'apaiser les esprits en fixant la population ouvrière qui saurait à l'avance par un simple calcul, déterminer l'importance des modifications à apporter au salaire à chaque période d'examen du coût de la vie.

Vous n'êtes pas sans savoir que cette méthode a été adoptée dans certains centres industriels entre patrons et ouvriers, tant en France qu'à l'étranger et cela à la grande satisfaction des deux parties. Sa conséquence très heureuse et immédiate a été pour les ouvriers plus de sécurité pour le lendemain et pour tous l'apaisement des esprits dans une concorde plus grande.

Fidèles à nos principes d'ordre et d'entente entre les différents facteurs de la production, nous sommes prêts à collaborer en vue d'établir cette échelle de variations en hausse ou en baisse, sûre que la grande masse des travailleurs pense comme nous et souhaite vivement travailler dans la paix avec cette garantie de sécurité telle que nous l'entrevoyons.

La Fête patriotique franco-britannique de Bailleul

(MARDI 7 JUIN)

La remise de la Croix de guerre à la ville de Bailleul et l'inauguration d'un monument en l'honneur des morts de la 25e division britannique qui auront lieu le mardi 7 juin, à Bailleul, s'annonce comme devant être de très belles cérémonies. La remise de la Croix de guerre sera faite à midi par M. le maréchal Foch, sur la place Pitchon, en face du Palais de Justice (Mairie actuelle). A cette cérémonie participeront tous les enfants des écoles, la Musique municipale, les sapeurs-pompiers et l'Association des mutilés; une place sera réservée aux Anciens Combattants.

L'inauguration du monument en l'honneur des morts de la 25e division anglaise aura lieu ensuite, et devant le monument, M. Loucheur, ministre des Régions libérées, prendra la parole. A 14 h., un banquet réunira les personnalités et tous les Bailleulois qui seront heureux de participer à cette manifestation en l'honneur de leur ville; la cotisation pour le banquet est de 25 francs; les adhésions doivent être adressées immédiatement à M. Albert Devos, secrétaire-trésorier du Comité d'organisation, rue de la Gare, à Bailleul. Le banquet aura lieu dans l'usine de M. Hie.

Parmi les personnalités qui ont donné leur adhésion à ces fêtes, il y a lieu d'ajouter à M. le maréchal Foch et à M. le ministre des Régions libérées : M. le ministre du Travail; M. le général Lacapelle, commandant le 1er corps d'armée; MM. Debierre et Plichon, sénateurs; MM. l'abbé Lemire, René Lefebvre, des Rotours, Macarez et Crespel, députés; MM. Vahcauwenberghe, président du Conseil général; des conseillers généraux; M. le Préfet du Nord; M. le Sous-Préfet d'Hazebrouck; M. le Secrétaire-général de la Reconstitution; M. Lyon, recteur de l'Académie M. Grimpret, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, etc.

Ajoutons MM. les généraux britanniques sir Alexandre Godley et sir Guy Bainbridge; M. Colaert, membre de la Chambre des représentants de Belgique et bourgmestre d'Ypres.

ORGANISATION D'UN TRAIN SPECIAL

Un train spécial sera organisé; il partira de Lille vers 10 h. du matin, s'arrêtera aux stations de La Madeleine, Saint-André, Armentières, Nieppe, Steenwerck, pour être à Bailleul, vers 10 h. 45. Il repartira de Bailleul vers 18 h., pour arriver à Lille vers 19 h.

LES ANCIENS DE LA DIVISION MARCHAND

Sous cette appellation, une Amicale se forme

Un déjeuner vient de réunir autour de leur ancien chef, le général Marchand, un certain nombre d'anciens de la 10e division coloniale.

Heureux de s'être retrouvés, ils ont pensé qu'il était possible de fonder une « Amicale des Anciens de la Division Marchand ».

Le général Marchand a accepté la présidence d'honneur de la future société, et les anciens commandants de l'infanterie et de l'artillerie divisionnaire, les vice-présidences d'honneur.

Le soin de faire aboutir cette idée a été confié à un groupe de camarades qui s'est mis à l'œuvre et a rédigé les statuts de la future société.

La société serait une Amicale ayant pour but le maintien de la bonne camaraderie du front et permettant à tous de se retrouver de temps en temps en de cordiales réunions.

Le Comité provisoire demande aux anciens de la H. D. M., désireux de faire partie de la société, d'envoyer leur adhésion de principe au lieutenant de réserve Williot, 74, rue de Cléry, Paris, (2e arrond.)

Aussitôt que possible, des statuts seront adressés aux membres de l'Amicale.

FÉDÉRATION des Associations départementales et Unions de Sinistrés

Le Comité-Directeur a fait parvenir au Ministre des Régions libérées le vœu suivant :

Considérant d'une part que les lois du 26 octobre 1919, 25 août 1921, 31 mars 1921, 30 avril 1921, ont modifié le texte de la loi du 17 avril 1919 ; que les lois du 31 juillet 1920, 31 décembre 1920, 23 février 1921, 24 mars 1921, ont donné des droits nouveaux aux sinistrés, qu'un nombre considérable de circulaires ont interprété ces différents textes, réglementé leur mise en application et que les sinistrés astreints à de nombreuses formalités ont le plus grand intérêt à connaître toutes les lois, circulaires et décrets intervenus :

Considérant, d'autre part, que les circulaires ministérielles relatives aux régions dévastées forment une masse confuse et souvent contradictoire, au milieu de laquelle les sinistrés sont dans l'impossibilité de découvrir exactement les directives officielles :

Émet le vœu : D'une part, qu'un recueil des lois et circulaires soit fait au plus tôt, que ce travail soit entrepris avec méthode : les textes législatifs (textes nouveaux ou textes abrogés) étant classés en chapitres différents, afin que les sinistrés puissent suivre l'évolution de leurs droits ; chaque article étant suivi du rappel des circulaires et d'un renvoi aux décisions de jurisprudence les plus importantes se rapportant à un article ; l'ouvrage montrant des feuillets intercalaires blancs permettant aux sinistrés de le compléter au fur et à mesure des textes nouveaux, une table très soigneusement conçue, facilitant la consultation de ces textes.

D'autre part, qu'une revision minutieuse des circulaires soit opérée afin d'éviter les directives données et de simplifier aux sinistrés la recherche de leurs droits en écartant les circulaires annulées et en condensant celles qui sont maintenues.

La collaboration des Allemands à la reconstruction des Régions qu'ils ont dévastées

Une protestation de la Chambre syndicale du bâtiment de l'arrondissement de Lille

La Chambre syndicale du bâtiment de l'arrondissement de Lille nous adresse le rapport établi par l'un de ses membres, M. Boucomont, sur l'envoi dans les régions libérées de 25.000 maisons provisoires de fabrication allemande et la reconstruction d'un secteur entier par l'Allemagne.

Nous extrayons de ce document, trop long pour être intégralement reproduit, les indications suivantes :

I. — **Fourniture de 25.000 maisons en bois.** — La Chambre syndicale du bâtiment proteste contre l'entrée en France de matériaux mis en œuvre, au détriment des ouvriers et des entrepreneurs français. Elle considère qu'avant de commander ces 25.000 maisons allemandes en bois, il faut avoir l'acquiescement de 25.000 sinistrés désirant les accepter et fait remarquer qu'aucun d'eux n'avait de maisons en bois avant la guerre. Elle rappelle le rapport de M. d'Aubigny sur les maisons provisoires.

II. — **Maisons en dur d'une valeur inférieure à 8.000 francs.** — Il y avait avant la guerre dans les campagnes beaucoup de maisons de 1.200 à 2.000 fr.; leurs propriétaires ne disposeront pas plus de 5 à 8.000 francs pour les remplacer. Des maisons de ce prix peuvent être créées en série par les Allemands, ce qui est impossible en France. On pourrait en commander d'après les désirs des sinistrés et laisser aux entrepreneurs et ouvriers français la construction des maisons de valeur supérieure.

III. — **Reconstruction d'un secteur par les Allemands.** — Le rapport signale les grands dangers de ce projet; les Allemands prétextant leurs paiements en nature pour résister à nos réclamations; étendant leur colonisation sur les régions dévastées, amenant le chômage de nos ouvriers.

« Faut-il faire remarquer que les entrepreneurs français s'ils disposaient eux aussi de ressources non limitées pour reconstituer un seul secteur du front le rétabliraient aussi bien et mieux que les Allemands dans un délai tout aussi court ? »

Mais ils travaillent sans pouvoir obtenir de programmes.

IV. — **Emploi de la main-d'œuvre allemande.** — Le retour des Allemands comme ouvriers dans les pays qu'ils ont pillés, démolis, outragés moralement et matériellement sera toujours une mesure qui révoltera tous les Français et doublement ceux qui sont restés quatre ans sous la domination ennemie.

La Chambre Syndicale ne veut pas partager avec le gouvernement la responsabilité d'une telle décision.

Ayant, toutefois, admis la fourniture par les Allemands de maisons en dur, d'une valeur inférieure à 8.000 fr., elle ne doute pas que si les fournisseurs de ces maisons ne venaient eux-mêmes les monter, ils déploieraient toute leur ingéniosité malfaisante à multiper les malfaçons, pour accuser les entrepreneurs et ouvriers français d'incapacité dans l'utilisation des procédés si perfectionnés d'outre Rhin.

La Chambre Syndicale estime donc que des équipes volantes, parfaitement encadrées et surveillées, pourraient venir monter les maisons du type allemand. Une commission française de contrôle et de réception surveillerait la fourniture et le montage de ces maisons.

V. — **Emploi des matériaux.** — Les Allemands doivent nous fournir ce que nous demandons et non ce qu'ils veulent.

Démission du Président de la Fédération nationale de la Mutualité

Les raisons de la détermination de M. Mabilleau

Il y a quelques jours, M. Léopold Mabilleau, président de la Fédération Nationale de la Mutualité, donnait sa démission.

Voici, d'après un confrère parisien, les raisons de cette détermination, qu'il a recueillies de la bouche même de M. Mabilleau :

— J'ai donné ma démission, a dit M. Mabilleau, pour faire face personnellement à un litige survenu dans l'exécution d'un marché collectif à destination des régions dévastées, marché que j'avais cautionné en tant que président de la Fédération. Aucun fonds public ni social n'est en cause. Enfin, la responsabilité pécuniaire — un simple appel en garantie devant le Tribunal de Commerce — est couverte par la banque qui a réalisé l'opération.

Quelqu'un de l'entourage de M. Mabilleau a complété la déclaration de celui-ci :

— Il y a deux ans environ, M. Mabilleau, sollicité par certains groupements des régions libérées, qui désiraient acheter de la literie aux stocks de guerre en liquidation, donna pour ces achats le cautionnement de la Fédération. Mais, par la suite, certains représentants de ces groupements ayant revendu l'excédent inutilisé à des commerçants, un de ces derniers estima que la qualité de la marchandise ne répondait pas au prix qu'il l'avait payée. Il se retourna contre le vendeur qui fut condamné par le Tribunal de Commerce à un remboursement de 17.000 francs. Ce vendeur, à son tour, s'est retourné contre la Fédération.

Notre confrère ajoute :

Comme le cautionnement donné à l'origine l'avait été sous la signature de son président, M. Mabilleau, celui-ci, pour dégager la Fédération, a démissionné et accepté entièrement la responsabilité de la garantie donnée sous sa signature. Là est toute l'affaire dans laquelle le Tribunal de Commerce, de nouveau, sera appelé à se prononcer. Me Paul Lecour soutiendra les intérêts de M. Mabilleau.

L'Œuvre de Secours aux Eglises dévastées

Paris, 27 mai. — L'assemblée générale de l'Œuvre de secours aux églises dévastées des régions envahies a eu lieu cet après-midi, à 4 heures, dans la salle d'Horticulture de la rue de Grenelle, Mgr Dubois, cardinal-archevêque de Paris, présidait.

M. Fernand Laudet, membre de l'Institut, vice-président de l'Œuvre, a donné lecture d'un rapport sur l'ensemble des résultats obtenus par l'Œuvre au cours de l'année.

M. le chanoine Collin, sénateur de la Moselle, a fait ensuite une conférence.

Avant de lever la séance, Mgr Dubois a prononcé une allocution.

La XIIIe Semaine Sociale de France à Toulouse

Le programme de la Semaine Sociale qui aura lieu à Toulouse, du 24 au 31 juillet, vient d'être publié. Il offre un magistral ensemble de cours doctrinaux et pratiques sur l'« Injustice dans les relations économiques ». Ce thème contient toute la question sociale de l'heure actuelle, puisque la crise que nous traversons provient, en grande partie, de l'oubli des règles chrétiennes de justice dans l'usage des richesses. On devine donc l'opportunité d'un tel programme et l'intérêt qu'il présentera, traité par un corps professoral où figurent des maîtres éminents, comme Mgr Julien, MM. Dutheil, Goyau, Valensin, Gillet, Dubruel, Cavallera, Turmann, Desbuquois, de Lac Cases, Martin Saint-Léon, Thellier de Poncheville, Boissard, Chabrun, Anglade, etc.

Une large et cordiale hospitalité sera réservée aux auditeurs par les organisations sociales catholiques de Toulouse et de la région du Sud-Ouest. Mgr Germain, archevêque de Toulouse, a tenu à recommander, par une lettre pastorale spéciale, cette manifestation à son diocèse. Aussi, le succès de cette session ne fait point de doute. Dans tous les milieux où se forme et se dépense l'élite catholique : grandes Ecoles, Universités, Cercles d'Études, œuvres sociales, des groupes d'auditeurs sont en voie d'organisation. Les associations catholiques du Nord-Ouest et du Centre de la France, qui n'avaient pas eu, depuis Bordeaux, de session à leur portée, enverront de nombreux représentants. Dès maintenant, le Secrétariat général, Lyon, 16, rue du Plat, envoie programme et renseignements pour les adhésions.

Le Concours hippique régional du 1er corps d'armée

Le Club Hippique de Roubaix nous fait, à l'intention de ses membres actifs et honoraires, la communication suivante :

Le Concours Hippique Régional du 1er corps d'armée qui a lieu le jeudi 2 juin, commencera à 1 h. 30 (au lieu de 2 h. 30), au quartier Saint-Ruth, porte Saint-André, et comportera les présentations suivantes :

1. Présentation de chevaux et d'attelages; 2. Course de têtes par les sous-officiers; 3. Concours hippique de sous-officiers, d'officiers du 1er corps d'armée, et d'officiers de complément; 4. Enfin, parcours couplés pour officiers de l'active et officiers de complément.

Ventes publiques du 27 mai 1921 AUX Magasins généraux de Tourcoing

Laines brutes et lavées. — Peu de choix. Bonne animation. La presque totalité des bruts enlevée à des prix très en faveur des vendeurs.

Il s'est vendu relativement moins de lavés à cause des prétentions jugées trop élevées des détenteurs.

Déchets. — Très bon choix. Nombreux acheteurs, tant étrangers que de la région. Bonne animation.

La presque totalité des lots vendus à des prix en hausse de 15 à 20 p. c. sur les déchets fins, mèches, corons, et les belles balayures. Sur les fils, environ 10 p. c. de hausse.

LES GRÈVES

TOURCOING

Fin d'une grève au tissage Drey, Simpson & Cie

Nous recevons de la direction du tissage mécanique de velours Drey, Simpson et Cie, le communiqué suivant :

Les contremaîtres de notre maison s'étaient mis en grève, le 26 mars dernier, par suite de la suppression du paiement à semaine bonne, suppression motivée par ce fait que le manque de travail ne permettait plus de les occuper tous les jours de la semaine.

Un accord intervenu par l'intermédiaire de M. Boulin, inspecteur divisionnaire du travail, vient de mettre fin à notre conflit. Le travail sera repris dans les conditions suivantes :

1. Les journées de non présence à l'usine ne seront pas payées; 2. Toute journée commencée sera payée entièrement; 3. Les absences motivées par la volonté du personnel seront déduites. Les jours de fêtes légales et locales seront payés comme par le passé.

Nous avisons notre personnel que le travail sera repris le lundi 30 mai, à l'heure habituelle.

LES AFFAIRES D'INTELLIGENCES AVEC L'ENNEMI

L'AFFAIRE MARTINAGE

L'instruction se poursuit concernant le lieutenant Zwilling

M. le capitaine Poupet, rapporteur près le Conseil de guerre permanent de la 1re région, a entendu, mercredi dernier et vendredi après-midi, l'inculpé Martinage au sujet de la plainte en forfaiture qu'il a déposée contre le lieutenant instructeur Zwilling.

Même avec le retard apporté par la liquidation de ce dernier incident, on prévoit que l'instruction de cette importante affaire pourrait être clôturée vers le début de juillet.

LE DIMANCHE du *JOURNAL DE ROUBAIX*

VOICI le sommaire de notre Supplément Hebdomadaire Illustré :

PAGE I

Les cérémonies franco-belges d'Armentières et de Kemmel. (La messe dans les ruines à Armentières. Les personnalités au Kemmel).

Chronique de la Semaine : Le prix du pain baissera-t-il ?

PAGES II & III

Au Mont Kemmel. (La sortie de l'église Saint-Vaast. La remise de la croix de guerre à Armentières. L'allocution du chanoine Régnet au Kemmel. Le maréchal Foch et Mgr l'évêque de Bruges).

Dans les Pays envahis : L'occupation à Roubaix et Tourcoing.

Le prince Eitel devant les tribunaux. (Le prince Eitel).

Conte du dimanche : C'était la gaffe, Albert Sorel.

PAGE IV

L'installation du nouveau doyen de Marcq-en-Barœul. (M. l'abbé Bethléem et M. l'archiprêtre de La Madeleine).

Notes grises. Les gendarmes d'Enghien, Mascarille.

Ils paieront, Xavier Maunier.

Le Jeu de Dames.

LE NUMERO : DIX CENTIMES

L'Exposition canine de Roubaix

LES PALMARES

Nous publions la suite du palmarès de l'Exposition canine du 22 mai :

Terviurens. — Classe ouverte (mâles) : 1er, Dick, à M. Fernand Cambray, Lille. — Classe novices (mâles) : 3e, Duc, à M. Albéric Parent, Hem; 3e, Mirton, à M. Richard Bonte, Roubaix. — Classe jeunes (mâles) : 1er, Dick, à M. Fernand Cambray; 2e, Marquis, à M. Léon Barty, Croix. — Classe jeunes (femelles) : 1er, Charmante, à M. Henri Lemoine, Fives-Lille.

Belges à poils courts noirs. — Classe ouverte (mâles) : 1er, Max, à M. Emile Hubert, Fives-Lille; 2e, Gamin, à M. Fernand Moulin, Lille. — Classe ouverte (femelles) : 1er, Rita, à M. Julien Grosse, Roubaix; 3e Comtesse, à M. Arthur Caron, Valenciennes. — Classe novices (mâles) : 2e, Duc, à M. Charles Missant, Roubaix. — Classe novices (femelles) : Zita, à M. Gustave Vandevoorde, Roubaix. — Classe jeunes (mâles) : 1er Dick, à M. Albert Maguet, Lille. — Classe jeunes (femelles) : 1er, Rita, à M. Julien Grosse.

Souviers des Flandres. — Classe ouverte (mâles) : 1er Djesse (C.A.C. et grand prix de l'Exposition), à M. Hondots de Lille; 2e, Faro, à M. Omer Denny, Tourcoing; 3e, Dic, à M. Marcel Vandenbus, Lille. — Classe ouverte (femelles) : 1er, Léa, à M. Victor Tafferin, Marcq-en-Barœul; 2e, Cora, à M. Eugène Aube, La Madeleine; 3e, Carmen, à M. Henri Balcaen, Tournai.

Classe novices (mâles) : 1er, Loup, à M. Alfred Deckoman, Roubaix; 2e, Max, à M. Maurice Vandeveide, Bottinies; 3e, Dick, à M. Arthur Barbieux, Roubaix. — Classe novices (femelles) : 2e, Cora, à M. Eugène Aube; 2e, Mirza, à M. Oscar Foucart, Froyennes.

Classe jeunes (mâles) : 1er, Loup, à M. Alfred Deckoman; 2e, Max, à M. Maurice Vandeveide; 3e, Julot, à M. L. Verstyne, Marquette.

Bouviers de Roulers. — Classe ouverte (mâles) : 2e prix, Major, à M. Victor Honoré, Tourcoing. — Classe ouverte (femelles) : 1er, Bella, à M. Alph. Vandestienne, Lille; 2e, Margot, à M. Philémon Gryson, Gand. — Classe novices (mâles) : 2e, Mouche, à M. Achille Vaucant, Mouscron. — Classe novices (femelles) : 2e, Margot, à M. Philémon Gryson; 3e, Miss, à M. Emile Panier, Tournai.

Classe de jeunes (mâles) : 2e, Mouche, à M. Achille Vaucant; 3e Black, à M. Edmond Dusoulier, Mouvaux; 4e, Major, à M. Victor Honoré. — Classe jeunes (femelles) : 2e, Margot, à M. Philémon Gryson; 3e, Blanche, à M. Ernest Dubuis, Tourcoing.

Bobtails. — Classe novices (femelles) : Erta, à M. Emile Bossut, Roubaix. — Classe de jeunes (femelles) : 1er, Erta, à M. Emile Bossut.

Bohemens. — Classe ouverte (mâles) : 1er, Radjah (ex-Brunin), à M. Emile Glorieux, Roubaix. — Classe ouverte (femelles) : 1er prix, Diamette, à Mme Dessamps, Croix.

Griffons. — Classe ouverte (mâles) : 2e prix, Porthos, à M. Louis Detombes, Roubaix; 3e prix, Loulou, à M. Félix Bary, Tourpin. — Classe ouverte (femelles) : Lili, à M. Louis Detombes, Roubaix. — Classe de couples; 1e, Porthos et Lili, à M. Louis Detombes

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, SAMEDI 28 MAI :

Aujourd'hui, saint Olivier; demain, saint Maxime.

148e jour de l'année.

Soleil: Lever, 4 h. 57; coucher, 19 h. 39.

Lune: Pleine lune du 21. Dernier quartier, le 29.

Caisse d'épargne: Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

20 h., « Véronique » à l'Hippodrome.

LES INTÉRÊTS MORATOIRES

Une conférence de M. René Lefebvre à la Fédération Industrielle et Commerciale

Vendredi, à 14 h. 30, se trouvaient réunis dans la salle des ventes de la Chambre de Commerce, de très nombreux industriels, commerçants et représentants des banques de la ville.

En ouvrant la séance, le très distingué président de la Fédération Industrielle et Commerciale, M. Joseph Wibaux, assisté de M. Alfred Damez, l'actif secrétaire général de ce groupement, présenta en termes délicats le conférencier, M. René Lefebvre, député du Nord, rapporteur de la loi sur les intérêts moratoires.

En homme qui a le sentiment d'avoir, dans l'élaboration de cette loi, rempli tout son devoir, M. René Lefebvre expose en toute simplicité, sans effets oratoires, le sujet de sa conférence, répondant ainsi aimablement à la demande qui lui avait été faite.

Le 29 août 1914, paraissait un décret relatif au moratorium et fixant intérêts aux comptes débiteurs suspendus. Tous les trois mois durant la guerre, un nouveau décret prolongeait de pareille durée, le paiement du principal et des intérêts. Aussi quand la guerre fut terminée, fallut-il songer à élaborer une loi, basée sur l'équité, afin de trancher les différents qui ne manqueraient pas de surgir entre débiteurs et créanciers.

Après bien des difficultés rencontrées au sein de la commission, le très actif député du Nord parvint à présenter une loi établissant un concordat collectif.

Celui-ci comporte comme paiement des intérêts 5 p. c. jusqu'au 23 octobre 1919 et de cette date à ce jour 7 p. c. Ces premiers intérêts ne sont pas exigibles des démobilisés et des commerçants industriels des régions envahies dont le capital n'a durant ce temps pas été augmenté.

Le législateur a fixé au taux de 7 p. c. les intérêts exigibles après le 23 octobre 1919, de manière à empêcher les spéculations qui auraient pu être faites.

Cette loi, comme le déclare le conférencier, a pour but de concilier la thèse de droit et celle de fait présentées par créanciers et débiteurs.

M. René Lefebvre prend un à un les principaux articles et expose clairement quels sont les droits des uns et les devoirs des autres, suivant les différentes catégories.

Il répond très aimablement ensuite à quelques questions que lui posent divers auditeurs et termine en se félicitant d'avoir pu, par les demandes et les suggestions qui lui avaient été adressées, parvenir à rapporter une loi juste.

M. Joseph Wibaux remercie le conférencier dont il loue les belles qualités de travail, et s'adressant à l'auditoire, demande que la loi des intérêts moratoires soit appliquée par tous avec grande équité pour le bon renom de la ville et aussi des affaires.

Une prochaine réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, le lundi 30, à 18 h., à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

I. — COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DE L'ADMINISTRATION

Personnel municipal : Indemnité de cherté de vie; réduction. — Fête des Fabricants, dite des Tripiers ; fixation de la date. — Dénombrement de la population; gratifications.

II. — RAPPORTS DES COMMISSIONS

Comptabilité communale : Exercice 1921; budget primitif. — Bourses et subsides : Demande de bourse en faveur du jeune Kruze Arthur, élève à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Paris. — Caisse des Ecoles : Budget primitif de l'exercice 1921. — Secours et subsides : Subside à l'Association amicale de la Police pour assister au Congrès de la Fédération des Polices de France et des Colonies. — Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie : Envoi d'un délégué au Congrès de Limoges en mars 1921 ; demande de subside. — Groupe syndiqué des agents de la Banque de France ; vote d'un subside. — Bons de monnaie : Retrait de la circulation par ordre de l'autorité allemande. — Hygiène publique : Vente de vaches laitières et du matériel ayant servi à la distribution du lait.

— A huis-clos, diverses questions d'assistance et de retraite.

Une Fête sportive et militaire au Parc Jean-Dubrulle

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, l'organisation d'une très belle fête le 12 juin prochain, au profit de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens. C'est le Racing-Club de Roubaix qui a pris l'initiative de cette fête et nous avons la bonne fortune d'annoncer aujourd'hui quelques-uns des numéros qui seront inscrits au programme.

L'autorité militaire, tout d'abord, se préoccupe de faire figurer un intermède purement militaire, dont le programme n'est pas encore définitivement arrêté, mais qui paraît devoir constituer un des attraits de la réunion.

Pour la première fois à Roubaix, nous verrons réunis les plus grands champions d'athlétisme. Nous aurons l'occasion de donner plus de détails dans nos rubriques sportives, mais nous pouvons annoncer déjà la participation d'un champion d'Angleterre, de six champions de France, des meilleurs spécialistes Belges et des Nordistes les plus notoires. Des essais de record de France seront du reste tentés au cours de la réunion.

La section de Préparation Militaire du Racing-Club de Roubaix fera une imposante démonstration.

On envisage encore d'autres attraits à cette fête sans précédent, à laquelle tous les Roubaisiens se feront un devoir d'assister. Du reste, le Comité du R. C. R. a décidé de fixer le prix des places à des chiffres peu élevés pour amener au Parc Jean Dubrulle la foule de tous ceux — et ils sont légion — qui tiendront à témoigner leur gratitude aux Combattants Roubaisiens auxquels ira le produit de la fête.

POUR LES CHOMEURS

UNE INTERESSANTE ORGANISATION

Dans le dessein de venir en aide aux chômeurs atteints par la crise actuelle, un groupe de joueurs de boules, réunis vendredi soir, chez M. Martin Plateau, rue du Grand-Chemin, ont formé le projet d'organiser un grand concours de boules à leur profit. Ce tournoi, dont le lieu et la date seront prochainement fixés, réunira certainement les nombreux amateurs de ce genre de sport.

Ce concours se jouera par équipes de six hommes, en deux catégories; la première, avec boule de 12 à 15 livres; la seconde comprendra des boules de 9 à 11 livres.

Les prix affectés à ces deux catégories seront de valeur égale. Le Comité a l'intention d'attribuer une somme de 1.000 fr. comme prix de championnat à chaque catégorie. Toutes les sommes recueillies, mises, recettes, etc., seront versées intégralement pour les chômeurs.

Un don de mille francs

A l'issue de la réunion, il a été donné connaissance de la lettre suivante que vient de recevoir le Comité :

La Direction des magasins de confections pour dame « Paris-Confections », 93, Grand'Rue, à Roubaix, applaudit de tout cœur à l'idée généreuse d'un « tournoi de Boules », dont le profit doit venir en aide aux chômeurs de la ville de Roubaix.

Elle vous prie donc, si toutefois vous n'y voyez pas d'obstacle, de créer un prix spécial d'une valeur de mille francs, en espèces, sous la dénomination: Prix « Paris-Confections ». Cette somme sera à votre disposition dès que votre Comité sera régulièrement constitué.

Il est à souhaiter que ce « beau geste » soit suivi de beaucoup d'autres, en raison de l'aide qu'on peut espérer de cette initiative pour nos infortunés concitoyens, chômeurs involontaires.

Les dons en espèces seront reçus avec reconnaissance chez M. Martin-Plateau, 5, rue du Grand-Chemin.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours, aux Halles, **VENTE LIBRE** de: beurre frais de Normandie, 10.50 le kil.; Confitures, 1.40 et 2.50 le pot; Chocolat, 1.40 les 250 gr.; Fromage de Hollande, 9.00 le kil.; Margarine, 7.00 le k.; Brosses diverses de tous prix.

N.-B. — Pour la vente du beurre, la carte de denrées sera exigée.

CUIRS : Semelles pour femmes, 2.25 la paire; talons pour hommes, 1.00 la paire; talons pour femmes et enfants, 0.75 la paire; demi-semelles Palla, 0.75 la paire.

VINS ROUGE ET BLANC (1.30 et 2.00 le litre)
Vente libre

SECOURS AUX CHOMEURS. — Samedi 28 : A 8 h., 23.501 à 24.800; à 9 h., 24.801 à 26.300; à 10 h., 26.301 à 26.800; à 11 h., 30.001 à 30.800; à 2 h., 30.801 à 32.00; à 3 h., 32.001 à 32.950; à 4 h., 32.951 à 33.100.

Lundi 30 : A 8 h., 40.001 à 40.700; à 9 h., 40.701 à 41.300; à 10 h., 41.301 à 42.400; à 11 h., 42.401 à 43.900; à 14 h., 50.001 à 51.350; à 15 h., 51.951 à 52.050; à 16 h., 52.051 à 53.050.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — MM. les percepteurs paieront le lundi 30, de 9 à 11 h., dans leur perception respective, les allocations militaires afférentes à la période du 29 avril au 26 mai.

UNE CONFERENCE DE M. V. CHAMPIER A L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DES ARTS INDUSTRIELS. — Le Comité du groupe Beaux-Arts invite ses membres et ceux des autres groupes de l'Association, à une conférence sur « L'art de la reliure », que fera M. Victor Champier, l'érudit administrateur de l'Ecole, le dimanche 29 mai, à 10 h. 15, à la bibliothèque Pierre Destombes; entrée rue de l'Ermitage.

LES JARDINS OUVRIERS DE L'INSTITUT POPULAIRE. — Groupe du Boulevard Descat. — A la demande générale des jardiniers, le Comité des Jardins Ouvriers de l'Institut Populaire a décidé de reprendre la série des causeries pratiques qu'il organisait autrefois sur le terrain, avec le concours si dévoué et si compétent de M. Pinte, horticulteur.

La prochaine causerie aura lieu dimanche prochain, à 4 heures, au groupe des jardins du Boulevard Descat. Tous les jardiniers du groupe sont cordialement invités à venir entendre M. Pinte.

CHEZ LES ORPHELINS DES HOSPICES. — L'Association des orphelins des Hospices de Roubaix tiendra, dimanche, à 11 heures, au Café de la Nouvelle-Aventure, 108, rue du Moulin, une réunion au cours de laquelle sera proposée la création d'une société de secours mutuels.

HALLE FLIPO. — En vente, 2.000 kilos beurre extra fin Hollande et Normandie à 11 fr. Fromages Hollande (baisse 1 fr); demi-vieux, 9; Chester, de 9 à 11 fr. Très bon vin, 1.25; blanc supérieur, 2 fr. Jambons, le kilo, 10 fr. Pain d'épices miel pur, 4 f. Voir autres articles. 757874

CHUTE DANS LE CANAL, AU QUAI D'ANVERS. — Nous relations, hier, qu'une dame, tombée par accident dans le canal, au quai d'Anvers, jeudi, vers 21 heures, avait été retirée et ramenée à la vie par deux ouvriers. Ces deux braves sauveteurs sont M. Camille Debrouwère, rue Christophe-Colomb, 20, et M. Frédéric Gallet, rue de la Guinguette, 15, cour Esquenet, 1.

VOLS DE MAGNETOS AU T. M. 143. — Une arrestation à Roubaix. — Il y a quatre mois, on dérobait 28 magnétos au dépôt T. M. 143, à Lens, vol évalué à 25.000 francs environ.

L'enquête de la police mobile vient d'aboutir à l'arrestation, à Roubaix, d'un brocanteur. Une perquisition faite à son domicile, fit découvrir, dans la cave, 24 magnétos, dont 22 numérotées.

Amené à Lille, il a été écroué après interrogatoire de M. Gobert, juge d'instruction.

UN CAMION ENTRE EN COLLISION AVEC UN TRAMWAY. — Vendredi, vers 6 h. 30, descendait vers la gare un tramway C, conduit par M. Henri Lemière. Arrivé à la hauteur de la rue Blanchemaille, il fut heurté violemment par un camion-automobile, qui débouchait de cette rue. Le chauffeur, M. Victor Vanderyver, demeurant 44, rue Saint-Jean, à Louviers (Eure), ne put éviter le choc. Celui-ci fut à ce point violent, que le tramway fut projeté hors des rails et se plaça au travers de la rue. Il n'y eut heureusement aucun accident de personne à regretter, seuls des dégâts matériels considérables de part et d'autre.

PLAINTE POUR ABUS DE CONFIANCE. — Une bonnetière, Mme Marie Dheygers, rue de Lannoy, 120, déposait plainte vendredi, entre les mains de M. Flament, commissaire de police, du 2e arrondissement, contre une dame à qui elle avait confié pour les vendre, des bas, des blouses de femme, d'une valeur approximative de 500 fr., et qui a omis de lui remettre le montant de la vente. La personne visée avait promis à M. Flament, commissaire de police, de désintéresser la commerçante dès vendredi matin. Elle ne l'a pas fait. Un rapport a été envoyé au Parquet.

CHUTE GRAVE DE VELO. — Vendredi vers 16 h., M. César Rasquin, 16 ans, sortait à bicyclette de chez lui, rue Chateaubriand, 34, quand à quelques mètres de là, il tomba malencontreusement, et se fractura les deux os de la jambe droite. M. le docteur Harlet lui donna des soins et le fit admettre à l'hôpital de la Fraternité.

IL EST DEFENDU DE SE BAIGNER DANS LE CANAL. — La police a dressé ces jours-ci des contraventions à plus de cinq jeunes gens qui, profitant du beau soleil, se baignaient dans le canal.

CROIX

ACTE DE VANDALISME. — M. le curé de Saint-Martin a constaté que le portail de la chapelle du Croquet avait été endommagé. On recherche l'auteur de cet acte de vandalisme.

PRIMES ALLAITEMENT MATERNEL. — Paiement du mois d'avril 1921, mercredi 1er juin, à la Recette Municipale : 151 à 250, de 9 à 10 h.; 281 à 350, de 10 à 11 h. Se munir de la première convocation.

UN OUVRIER BRULÉ AU PIED. — A l'usine de la C.I.M.A., un manœuvre, M. Modeste Vanderstraeten, 40 ans, demeurant à Berghem-les-Audenarde, a reçu de la fonte en fusion sur le pied gauche. Un mois de repos.

CULTURE DU LIN ET DU CHANVRE. — Pour l'obtention des primes, les déclarations des cultivateurs seront reçues à la Mairie, avant le 1er juin, pour le lin et avant le 1er juillet pour le chanvre.

WASQUEHAL

LA BAIGNADE DANS LE CANAL. — Le garde Florent Huart, a verbalisé à charge de trois jeunes gens, demeurant dans trois rue Jean-Jaurès, Adrien Dejos, 18 ans; Marcel Cottenoy, 16 ans, et Albert Antoine, 19 ans, qui se baignaient dans le canal de Roubaix.

LA COLONIE SCOLAIRE DE CAMIERS. — Quatorze fillettes dont les parents habitent Wasquehal, partiront aujourd'hui, à 9 h., de la gare de Croix-Wasquehal, pour la colonie scolaire de Camiers, où elles passeront deux mois.

**RESULTAT D'AD